

L'écho de Montailoux

Numéro 88 - Printemps 2023

Dossier p. 8
**Le Téléphérique du Salève,
un équipement phare du territoire**

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Retour des festivités!	4
Infection d'un rucher par la loque américaine	6
Conférence «Sur les traces des graniteurs»	6
Déneigement: merci à tous!	7
Octobre rose 2023	7
Conférence de la Salevienne	7

DOSSIER

Le Téléphérique du Salève	8
---------------------------	---

VIE MUNICIPALE

Un jardin de poche dans mon quartier?	11
Travaux de voirie	11
Délibérations du Conseil municipal	12

VIE LOCALE

L'Activité physique adaptée	14
Nouvelle édition «La nuit est belle!»	15
Devenez sapeur-pompier volontaire!	15
L'AMAP «La Rondes des Légumes»	16
L'association Arc-en-Ciel: braderie d'été	16
Pass Léman France	17
La Maison des enfants extraordinaires	18
État civil	18

VIE INTERCOMMUNALE

Tri sélectif: du changement!	19
La Maison du Salève	20
Que se passe-t-il au SIVU Beaupré?	22
Transport scolaire 2023-2024: pensez aux inscriptions	24

VIE ASSOCIATIVE

La Présillienne	25
Le retour du traditionnel repas de la paroisse	25
L'USF, c'est aussi une sélection féminine!	26
Fit'n'Fight	28

INFOS UTILES

Travaux d'extérieur et bruits: je pense à mes voisins!	29
Déchetterie de Neydens	29
Numéros utiles	29
Chèque énergie: nouveautés 2023	30

PORTRAIT

À la rencontre de vos élus municipaux	31
---------------------------------------	----

MENTIONS LÉGALES

Bulletin municipal édité par la Mairie de Présilly
Directeur de publication : Nicolas DUPERRET
Rédaction : Tony PORRET, Nicolas DUPERRET, Dominique ROULLET, Laurent DUPAIN, Danielle MAXIT, Marlène FAVRE, Anaïs VULLIET, Bruno PORRET, Phillipe JOLY
Photos : Jean COUTURIER, Tony PORRET, Adobe Stock, Freepik
Mise en page et impression : Villi® - 74160 Beaumont



**Chères Présilliennes,
Chers Présilliens**

On pourrait s'appuyer sur la citation d'Alfred Capus: «*L'hirondelle ne fait pas le printemps mais le chameau fait le désert*».

En effet, nous avons du mal à concevoir, au vu du printemps frais et pluvieux que nous venons de vivre, que l'on nous prédit un été sec et chaud... Nous devons faire face à ce dérèglement climatique où nous n'aurons plus vraiment de saison ni de température en adéquation.



Pour embellir et sécuriser notre village, le Conseil municipal a opté pour plusieurs projets sur cette fin du mandat :

- L'État nous pousse à de plus en plus limiter le développement de zones imperméables, alors nous avons décidé de réaliser un jardin partagé dans le centre du village pour essayer de créer un lien social avec les nouveaux arrivants.
 - Pour la sécurisation: la création d'espaces cycles et piétons, la conception d'un mur montagne au-dessus de la tête du tunnel de l'autoroute et d'un second en parallèle de l'existant vers le chemin de l'étang.
 - La sécurisation et l'aménagement route du Thouvet / rue des Bassins.
 - Le mur du cimetière côté nord qui, après vérification par une étude géotechnique, commence à beaucoup se fragiliser. Nous sommes en attente du coût total des opérations de confortement.

Selon le montant des travaux pour la consolidation des murs, d'autres projets sur la commune seront repoussés.

Pour clore cet édito, dans la démarche d'Octobre rose, nous organisons avec les communes de Chenex, Vers, Neydens et Feigères une marche gourmande intercommunale, le samedi 7 octobre au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Nous souhaitons que cet acte de solidarité soit honoré par votre présence et votre participation.

Vous souhaitant un bel été,
Bien amicalement.

**Le Maire,
Nicolas Duperret**

RETOUR DES FESTIVITÉS!

Il aura fallu attendre plusieurs années pour que le Conseil municipal, élu en 2020, puisse enfin organiser la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, ainsi que le repas des aînés. Ces deux événements ont été de véritables succès grâce

à votre présence en nombre! Nous remercions également les élus, anciens élus, habitants, qui sont venus prêter main forte pour l'organisation et le service.

Rendez-vous l'année prochaine!

VŒUX DU MAIRE



REPAS DES AÎNÉS



Déneigement : merci à tous !

Malgré un hiver relativement clément, les équipes sont restées pleinement mobilisées tout l'hiver, afin d'assurer la sécurité et le déneigement, à chaque épisode hivernal. Nous les remercions pour leur professionnalisme.



À VOS AGENDAS



OCTOBRE ROSE 2023, UNE NOUVELLE FORMULE !

Les communes de Chenex, Vers, Présilly, Neydens et Feigères se sont associées pour organiser un événement commun en faveur de la lutte contre le cancer du sein, **le samedi 7 octobre 2023**.

Au programme :

- Marche gourmande reliant les communes avec marquage des chemins au ruban rose
- Animations lors des points d'étape dans les cinq communes
- Soirée à la salle des fêtes de Feigères
- Présilly aura le plaisir d'accueillir les marcheurs pour une étape « déjeuner » sous la halle, en partenariat avec la Présillienne.

L'info en +

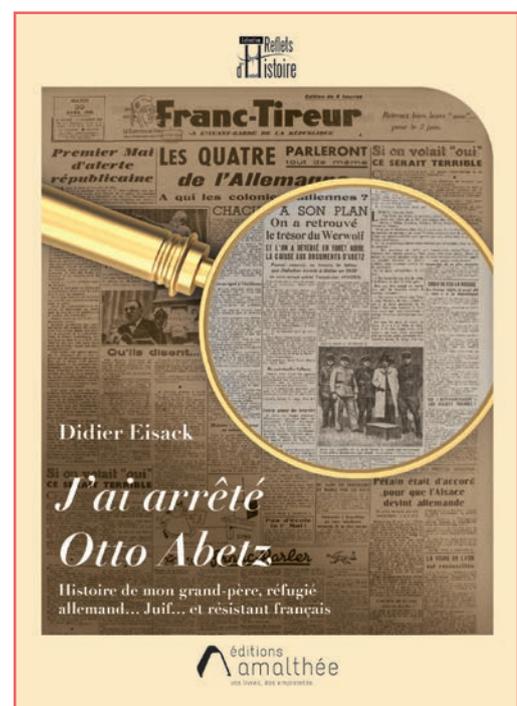


CONFÉRENCE AVEC LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE HAUTE-SAVOIE, LA SALEVIENNE

Un véritable travail de détective et une enquête de plus de cinq ans sur les traces d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Hitler. Découvrez un ouvrage biographique passionnant, une incroyable histoire familiale jusqu'au moment fatidique où deux vies parallèles, celles de Joachim Eisack et d'Otto Abetz, vont se percuter et changer l'Histoire.

À l'automne 1945, Joachim Eisack, inspecteur de la Sûreté et grand-père de l'auteur, fait une bien curieuse découverte. De fil en aiguille, il se retrouve sur les traces d'Otto Abetz, l'ambassadeur d'Hitler en France durant la Seconde Guerre mondiale. Au terme d'un long jeu de piste, il parvient à le démasquer et à l'arrêter. Il se lancera également à la recherche du trésor qu'Abetz avait caché pour le financement du réseau de résistance nazi, le tristement célèbre Werwolf.

Salle communale de Présilly
23 juin 2023 à partir de 20h



LE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE, UN ÉQUIPEMENT PHARE DU TERRITOIRE

En 2023, le Téléphérique du Salève dévoilera son nouveau visage: gares de départ et d'arrivée réhabilitées et repensées, nouvelles offres de loisirs et de restauration, nouveaux espaces d'accueil... Fort de 163 000 passages en 2010 et 295 000 en 2017 (soit près de 100% d'augmentation en 7 ans), le Téléphérique du Salève est l'équipement touristique phare du territoire.

Il y a quelques années, le GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) a constaté une inadéquation entre la montée en puissance de l'équipement téléphérique et des bâtiments vieillissants. En 2016, il a été décidé de procéder à une rénovation complète des deux gares. Au-delà de la réhabilitation des gares, le projet de rénovation va aujourd'hui plus loin, en proposant de nouveaux espaces et services.

Le chantier a ainsi débuté à l'automne 2021. La pose de la première pierre symbolique a eu lieu en 2022 à la fin de la première phase des travaux. La réouverture est prévue à l'été 2023.

Le coût de ce projet de rénovation s'élève à 12 M€ (étude, maîtrise d'œuvre et travaux). Le financement de ce projet de rénovation est assuré pour partie par le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS), pour l'autre par des subventions publiques, dont Interreg France-Suisse, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie, et des subventions privées.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN GARE HAUTE

Construit en 1932 par l'architecte genevois Maurice Braillard, le bâtiment tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus que symbole et silhouette. Cette architecture mérite de retrouver une vocation qui se concentre sur ses qualités architecturales, spatiales, esthétiques et paysagères.

La future gare accueillera notamment:

- un jardin botanique, autour d'une expérience sensorielle et ludique,



- un espace muséo de 150 m² pour tout savoir sur le Salève et son téléphérique,
- une salle pédagogique indoor et outdoor animée par la Maison du Salève,
- un espace d'informations touristiques et une boutique de souvenirs,
- une salle de 100 m² pour accueillir les réunions et séminaires des entreprises,
- un mur d'escalade de 20 mètres de haut,
- une aire de jeux Nature avec une tyrolienne de 30 mètres,
- une nouvelle aire de parapente adaptée aux personnes à mobilité réduite,
- de nouvelles offres de restauration dont un restaurant panoramique.

Rendez-vous cet été pour découvrir le nouveau Téléphérique du Salève!



Le Téléphérique, une histoire depuis 1893

1893 Avant le transport par câble, le premier transport au Salève a été imaginé par Maurice Delessert, administrateur du train à crémaillère du Salève. **En effet, il était possible dès 1893 de monter au Salève en train.** La ligne a été ensuite améliorée et une connexion directe depuis Genève permettait en l'espace de deux heures depuis le centre de la ville d'atteindre le sommet.

1932 **Le projet par câble voit finalement le jour le 5 août 1932.** Une période faste s'ouvre au téléphérique, jusqu'en 1940. En l'espace de huit minutes, le téléphérique rivalisait le voyage de deux heures du train à crémaillère.

La Seconde Guerre mondiale et l'ouverture des routes (sans compter le règne naissant de l'automobile) auront raison de la survie du téléphérique, qui faute de moyen, cessera son exploitation en 1975.

1984 **Par une volonté politique franco-suisse, le téléphérique, laissé à l'abandon, renaît et est restauré en 1984.** Sa gestion politique et son financement d'investissement est géré par le GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) composé du canton de Genève, d'Annemasse Agglo et de la commune de Monnetier-Mornex.

Et aujourd'hui ?

Depuis 2013, c'est le groupement Groupe RATP, les Transports publics genevois et COMAG qui assure la gestion du service en lui donnant un nouveau souffle et une nouvelle image commerciale et technologique.

En 2017, le Téléphérique célèbre son 2 millionième voyage depuis dix ans, année de création du GLCT Téléphérique du Salève, l'union politique propriétaire de l'équipement. C'est la jeune Léa de 4 ans, habitant dans la région, qui détient ce titre.

Pour ses 91 ans, le Téléphérique s'offre un lifting complet et un renouveau de son offre de services.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



FINANCES

1. Instauration d'une taxe d'aménagement au taux majoré de 20% entre la RD18 et la route du Petit-Châble pour les parcelles : 161, 728, 147, 146, 739, 1366, 585, 1391. Le taux retenu ne finance que la

quote-part des équipements publics nécessaires aux futurs bâtiments ou usagers du secteur. Le taux en vigueur de 5% est maintenu sur l'ensemble du territoire communal.

2. Approbation du compte administratif - Exercice 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses.....	900 943.00 €
Recettes.....	1 279 573.56 €
Résultat 2022.....	378 630.56 €

Au vu du résultat de l'exercice antérieur (2021), le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur reporté	680 393.65 €
<i>Dont résultat 2021</i>	<i>0.00 €</i>
<i>(affecté en investissement)</i>	
Dépenses 2022	900 943.00 €
Recettes 2022	1 279 573.56 €
<i>Résultat 2022.....</i>	<i>378 630.56 €</i>
<i>Résultat cumulé fin 2022.....</i>	<i>1 059 024.21 €</i>
<i>à affecter</i>	

Le résultat global de clôture de l'exercice 2022 s'élève à la somme de 1 408 764.84 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses.....	633 852.09 €
Recettes.....	446 554.27 €
Résultat 2022.....	-187 297.82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat antérieur reporté.....	537 038.45 €
Dépenses 2022.....	633 852.09 €
Recettes 2022.....	-187 297.82 €
<i>Résultat 2022</i>	<i>446 554.27 €</i>
<i>Résultat cumulé fin 2022.....</i>	<i>349 740.63 €</i>
<i>à affecter</i>	

3. Taxes locales 2023:

maintien des taux voté l'année précédente

Taxe foncière bâti: 19,83%

Taxe foncière non-bâti: 31,03%

4. Approbation du budget primitif 2023 (voir p. 13)

qui s'équilibre comme suit:

En section de Fonctionnement à 2 225 274.21 €

En section d'Investissement à 1 136 766.63 €.



TRAVAUX

- Lancement du projet des travaux de la route du Thouvet**, avec la création d'un trottoir et le recalibrage de la largeur de la chaussée.
- Travaux de la route du Thouvet**: sollicitation d'une subvention au titre des amendes de Police, à hauteur de 30% du projet.
- Voie cyclable**: sollicitation d'une subvention au titre des amendes de Police, à hauteur de 30% du projet pour l'aménagement de barrières séparatives sur la route des Molliets.



SOCIAL

- Approbation de la convention d'occupation des locaux 88 route du Petit-Châble (ancienne école)** pour la création d'une crèche par la Communauté de communes du Genevois.



DIVERS

- Le Conseil municipal a pris connaissance des rapports d'activités de la Communauté de communes du Genevois**, portant sur différents champs d'action: assainissement, eau potable, déchets, emploi, formation, tourisme... L'ensemble de ces documents sont consultables en mairie.
- Les administrés et associations communales disposeront désormais d'une mise à disposition gracieuse des tables et bancs**, grâce à une modification de la convention en vigueur.
- Renouvellement de la convention architecte-conseil CAUE.**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
CHAP.	LIBELLÉS	MONTANTS
16	Emprunts et dettes assimilées	105 900.00
20	Immobilisations incorporelles	44 543.63
204	Subventions d'équipements versés	159 400.00
21	Immobilisations corporelles	541 113.00
23	Immobilisations en cours	250 000.00
27	Autres immobilisations financières	19 500.00
458102	Opération pour compte de tiers	800.00
458107	Opération pour compte de tiers	4 300.00
041	Opérations patrimoniales	11 220.00
TOTAL		1 136 776.63

RECETTES		
CHAP.	LIBELLÉS	MONTANTS
001	Solde d'exécution reporté	349 740.63
021	Virement de la section de fonctionnement	560 400.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	81 600.00
13	Subvention d'investissement	25 316.00
458	Opération pour compte de tiers	800.00
458	Opération pour compte de tiers	4 300.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	103 400.00
041	Opérations patrimoniales	11 220.00
TOTAL		1 136 766.63

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
CHAP.	LIBELLÉS	MONTANTS
011	Charges à caractère général	693 298.21
012	Charges de personnel et frais assimilés	361 290.00
014	Atténuation de produits	28 500.00
65	Autres charges de gestion courante	424 700.00
66	Charges financières	30 000.00
67	Charges exceptionnelles	21 000.00
68	Dotations	2 686.00
023	Virement à la section d'investissement	560 400.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	103 400.00
TOTAL		2 225 274.21

RECETTES		
CHAP.	LIBELLÉS	MONTANTS
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 059 024.21
013	Atténuation de charges	6 000.00
70	Vente de produits, prestations des services, marchandises	7 050.00
73	Produits issus de la fiscalité	193 000.00
731	Fiscalité locale	435 000.00
74	Subvention d'exploitation	522 700.00
75	Autres produits de gestion	2 500.00
TOTAL		2 225 274.21

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

À plusieurs reprises dans ce bulletin, j'ai vanté les bénéfices du sport sur la santé, ce qui est incontestable ! J'ai décidé de récidiver en mettant le focus sur l'APA (l'Activité physique adaptée), appelée aussi sport santé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'activité physique comme : « Tout mouvement corporel produit par les muscles qui requiert une dépense d'énergie – ce qui comprend les mouvements effectués en travaillant, en jouant, en accomplissant les tâches ménagères, en se déplaçant et pendant les activités de loisirs. » L'OMS différencie bien l'activité de l'exercice physique qui vise à améliorer un ou plusieurs aspects de la condition physique par le biais d'exercices ciblés et souvent répétitifs, et elle précise que : « Au-delà de l'exercice, toute autre activité physique, que ce soit pour les loisirs, pour se déplacer d'un endroit à l'autre, ou dans le cadre de l'activité professionnelle, a des effets bénéfiques sur la santé. En outre, une activité additionnelle d'intensité modérée ou vigoureuse permet d'améliorer la santé. »

POURQUOI UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ?

Selon leur âge et l'évolution de leur pathologie, tous les patients ne peuvent pas prétendre au même niveau d'intensité dans la pratique d'une activité physique, que cela soit dans leur quotidien à la maison, au cours de leurs loisirs ou plus particulièrement dans le cadre de séances d'activité physique qui sont alors « adaptées » à leur situation, qui tiennent compte des contre-indications médicales éventuelles et qui sont dispensées par des intervenants spécifiquement formés, ainsi que l'a proposé la loi de modernisation de notre système de santé en 2016.

Il s'agit le plus souvent d'une activité collective, « sportive » ou de bien-être, comme de la gym douce, de la marche nordique, de la natation, du yoga, du qi gong, etc. Il arrive qu'il s'agisse de séances particulières pour les cas sévères ou les situations concernant des personnes dont l'état de santé ne leur permettrait pas de se déplacer. Dans tous les cas, l'activité physique est bel et bien « adaptée » aux spécificités de la maladie et aux possibilités des publics concernés. Dans la mesure du possible, les personnes sont donc réparties par types de pathologie et par niveau d'intensité de la pratique. Par exemple, dans le cas des patients traités par chimiothérapie et qui peuvent parfois perdre

de la sensibilité voire souffrir au niveau des doigts à cause de troubles neuropathiques périphériques dus aux traitements, les éducateurs vont faire attention à travailler la préhension manuelle ou au contraire à éviter de solliciter les mains.

L'activité physique adaptée est ainsi définie comme une thérapeutique non médicamenteuse. L'activité peut être « prescrite » par le médecin dans le cadre du sport sur ordonnance : ce n'est en effet pas remboursé par la sécurité sociale au contraire de ce que le terme « ordonnance » laisserait penser. Néanmoins, de plus en plus de mutuelles acceptent de prendre en charge une partie de ce type de dépenses (avec ordonnance + attestation de présence du club ou de l'association).

Dominique Rouillet

En résumé et où pratiquer ?

Le sport santé, c'est quoi ?

- Une activité physique adaptée aux besoins et capacités de chacun
- Une activité pratiquée pour le plaisir, dans une atmosphère conviviale
- Une activité pour améliorer sa santé et sa qualité de vie

Le sport santé, c'est pour qui ?

Maladie chronique, facteurs de risques, personnes âgées, prévention santé, personnes sédentaires : tout le monde peut participer, quelque soit son sexe, âge, niveau de forme ou état de santé.

Le sport santé, combien ça coûte ?

195 € (tarif dégressif en cours d'année)
Bilan personnalisé et séances d'essai offerts

ASJ74

Stade de la Paguette - 66, chemin du Loup -
74160 St-Julien-en-Genevois
04 50 79 06 89 - www.asj74.org

Sources :

<https://www.france-assos-sante.org/2018/12/03/activite-physique-adaptee-conseils-pratiques-pour-lintegrer-dans-son-parcours-de-soins/>
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-08/synthese_prescription_apa_vf.pdf

NOUVELLE ÉDITION DE « LA NUIT EST BELLE! »

« La nuit est belle! » revient **le vendredi 22 septembre 2023** pour une 4^e édition consacrée à « l'Humain, la nuit... », thème développé autour de deux grands sujets : la sécurité des usagers la nuit (voir et être vu) et la santé (à travers la notion de chronobiologie).

L'heure est à l'appel à l'extinction de l'éclairage public auprès des 209 communes du Grand Genève. L'année dernière, 187 communes du Grand

Genève avaient participé. Sans compter les collectivités en dehors du Grand Genève, de plus en plus nombreuses à se rallier au mouvement.

« La nuit est belle! », c'est aussi une opération festive et pédagogique où la sensibilisation joue un rôle crucial pour prendre conscience des impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif et adapter nos pratiques.



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)!

En France, quelque 197 100 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France.

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ? Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du département en joignant :

- une lettre de motivation,
- un CV,
- la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires :

- avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier),

- résider légalement en France,
- être en situation régulière au regard des obligations du service national,
- jouir de ses droits civiques,
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

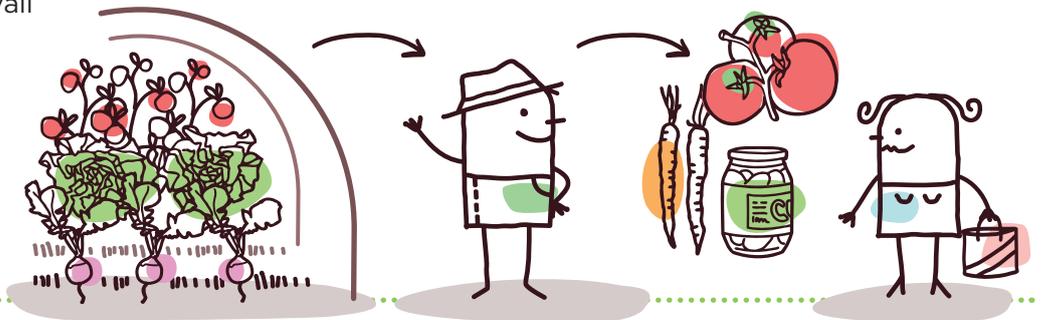
Pour en savoir + : www.pompiers.fr



L'AMAP « LA RONDE DES LÉGUMES »

Sans doute avez-vous remarqué la présence les mercredis soir d'un petit marché sous la halle. En fait il s'agit d'une AMAP, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Cette association, qui fait le lien entre des consommateurs et des producteurs, a pour but de développer, de conserver une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.

L'AMAP « La Ronde des Légumes » offre la possibilité pour chacun de s'engager à l'année auprès de producteurs locaux et bio. Accepter la production saisonnière et rémunérer décemment nos producteurs locaux toute une saison, c'est un engagement, une philosophie et un magnifique partage entre ce que le producteur aura cueilli de la nature par son travail et ce que nous acceptons de recevoir puis de transformer pour notre alimentation.



À la Ronde des Légumes, nos paniers de légumes proviennent d'un maraîcher bio et local et sont à 12 €, payables mensuellement et réservés pour une année. Nous avons également des producteurs de pommes, de farines de semences paysannes, d'œufs, de fromages de chèvre, de miel et de lessive à base de cendres. Seuls les légumes, les œufs et les fromages sont distribués chaque mercredi. Les autres produits sont distribués toutes les trois semaines ou une fois par mois sur commande.

Alors si vous passez un mercredi entre 19h et 20h devant la halle, n'hésitez pas à vous arrêter pour nous rencontrer et partager un moment de convivialité.

ARC-EN-CIEL DU GENEVOIS

est une association à but non lucratif située à Saint-Julien-en-Genevois, qui récolte des dons, essentiellement des vêtements mais aussi des chaussures, de la vaisselle, des jouets, du matériel de puériculture, etc. Une trentaine de bénévoles œuvre chaque semaine pour trier ces dons et revendre les articles (entre 1 et 5 €) dans le magasin de l'association, chaque samedi matin. Les recettes permettent de financer des activités pour les enfants, d'aider financièrement les familles du canton en difficulté, d'apporter une aide alimentaire d'urgence. Chaque année, l'association aide aussi des enfants à partir en vacances, à pratiquer une activité sportive en club, à faire des sorties culturelles, etc.

Arc-en-Ciel organise également plusieurs événements annuels (braderie de jouets, braderie d'été et soldes d'hiver) qui lui permettent d'obtenir des recettes supplémentaires.

ARC-EN-CIEL

La Passerelle du Salève - 2a, avenue Louis Armand
74160 Saint-Julien-en-Genevois

Tél. : 04 50 49 16 30 - info@arc-en-ciel-genevois.fr
www.arc-en-ciel-genevois.fr

Braderie d'été

Arc-en-ciel

Vêtements

Déco

Jouets



Samedi 1 juillet

10h à 16h



PASS LÉMAN FRANCE: VIVEZ LE LÉMAN EN GRAND!

UNE CARTE UNIQUE POUR VISITER LES SITES TOURISTIQUES LES PLUS IMPORTANTES

Musées, activités de loisirs, visites, profitez des meilleures attractions! Le Pass Léman France est votre meilleur allié pour découvrir toutes les richesses de la rive française du Léman. Votre carte en main, déambulez de monuments en musées pour un voyage entre loisirs et culture.

Bénéficiez de gratuités ou réductions sur une soixantaine d'offres de la rive française du Léman. Chaque pass est nominatif et a une durée de validité qui s'enclenche dès la première utilisation chez un prestataire partenaire.

HABITANTS, NOUVEAUX RÉSIDENTS : CAP SUR LE PASS SAISON !

Le pass saison vous permettra de bénéficier des tarifs privilégiés sur les activités et cela sur toute la saison estivale, du 15 mai au 31 octobre. Idéal pour découvrir le territoire à votre propre rythme.

Les pieds dans l'eau ou près des cimes, faites une pause plaisir! Au programme: Maison du Salève, Archipel Butor, Grand Parc d'Andilly, Vitam ou encore les sites indoor de Cortex et Crazyschool. Un peu plus loin, la plage de Thonon-les-Bains, le Palais Lumière d'Évian, le Jardin des cinq sens d'Yvoire, la Maison du fromage d'Abondance, le Bike Park des Habères. Une multitude d'idées pour animer votre été!

Pour plus d'informations:
www.montsdegeneve.com
+33 (0)4 50 95 07 10

Les tarifs

- Pass 2 jours : 9€
- Pass 4 jours : 15€
- Pass saison : 30€

Le Pass Léman France est disponible à l'achat dans six Offices de tourisme de la rive du Léman depuis le 15 mai 2023: OT Monts de Genève, OT Pays d'Évian et Vallée d'Abondance, OT Évian, OT les Alpes du Léman, OT Destination Léman, OT Thonon-les-Bains.

LA MAISON DES ENFANTS EXTRAORDINAIRES

Une réunion d'information a eu lieu le 9 mai dernier à Saint-Julien pour lancer le projet de création d'une Maison des enfants extraordinaires (MEEX) sur le modèle de celle qui existe à Sauve dans le Gard.

LA MEEX, C'EST QUOI ?

Un lieu d'accompagnement innovant, pluridisciplinaire et coordonné pour les enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement (Dys, HP, TDA/H, TSA, TDC) et leurs familles.

ET CONCRÈTEMENT ?

Une structure portée par des professionnels de santé et pensée pour répondre aux besoins des familles :

- accompagnement pluridisciplinaire pour les enfants porteurs de TND (troubles du neurodéveloppement) par des thérapies individuelles ou en groupe,
- formation pour les parents, les professionnels de la petite enfance, de l'éducation et de la santé,
- accompagnement et temps de répit pour les parents,
- renforcement du lien et de la coordination entre tous les acteurs autour des enfants extraordinaires.



UN CONCEPT QUI A FAIT SES PREUVES

La première Maison des enfants extraordinaires est née dans le Gard en 2016. Elle accueille chaque année grâce à l'activité de 10 thérapeutes environ 250 enfants. Par ailleurs, elle organise des ateliers dédiés aux parents et forme annuellement environ 300 professionnels de la santé et de l'éducation.

Fort de son concept innovant, elle commence une phase d'essaimage, notamment dans le Genevois français. **Cette jeune association de notre territoire est à la recherche de locaux pour s'implanter et de soutiens/partenariats financiers.**



Plus d'infos sur www.meexlab.com.

Contact: famillesextraordinaires74@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Gabin BAPTISTE
né le 29 décembre 2022

Ils se sont mariés

David CHRISTE et Géraldine PAINSET,
le 8 octobre 2022
Kévin BOTTIN et Violaine VON MOEGEN,
le 31 mars 2023

Il nous a quittés

Raymond VESIN
décédé le 9 décembre 2022

TRI SÉLECTI: DU CHANGEMENT!

Depuis du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri s'est simplifié. Désormais, 100% des emballages et des papiers se trient! Une opération pilotée par le SIVALOR.

CE QUI CHANGE POUR VOUS?

- Recycler plus d'emballages: en plus des papiers, prospectus, emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais jeter dans votre bac de tri toutes les bouteilles, barquettes, flacons et bidons, pots et boîtes, films en plastique ainsi que les sacs et sachets.
- Déposer le tout dans un seul et même **bac jaune**.

POURQUOI FAUT-IL TRIER?

Trier permet de jeter moins de déchets dans ses ordures ménagères et de participer à la création de nouvelles filières de recyclage. Les déchets issus du tri deviennent des matières premières utilisées dans la fabrication d'objets du quotidien.

D'autre part, nous préservons les ressources naturelles, évitons le gaspillage de matières qui peuvent être réutilisées, nous économisons de l'énergie et réduisons les gaz à effet de serre ainsi que le volume de nos déchets à traiter.



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



1

C'EST UN PAPIER OU UN EMBALLAGE ?
DANS LE BAC DE TRI.

2

INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE.
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER.

3

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC.

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Journaux et magazines Prospectus et catalogues Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Ordures ménagères

Objets en plastique

Vaisselle cassée

Tissus sanitaires

LA MAISON DU SALÈVE

NOUVEAUTÉ 2023 LES VISITES PANORAMIQUES DU SALÈVE

NOS RDV À NE PAS MANQUER



Photo © Maison du Salève

- **Crèche nature** : mercredi 12 juillet à 10h30 et 11h30
Animation enfants de 18 à 36 mois
- **Archéo'Salève** : jeudi 13 juillet et 17 août à 10h30
Animation enfants de 6 à 11 ans
- **Balade nature et légendes** :
mercredi 19 juillet et vendredi 11 août
Animation enfants de 3 à 7 ans
- **Nuit Safari** :
mercredi 19 juillet à 20h30
Sortie adultes/adolescents
- **Construction de cabanes** :
jeudi 20 juillet, 10h30
Enfants de 6 à 11 ans

Adulte/adolescent - 8€

Tous les mardis du 11 juillet au 29 août à 10h

Accompagnés par un guide de la Maison du Salève, profitez d'une visite pour découvrir les panoramas sur les Alpes et le Genevois, à la découverte de l'histoire locale, de la faune et de la flore du Salève. Temps de l'animation : environ 1h30. Sur inscription, prévoir des chaussures de marches, sac à dos avec gourde et vêtements adaptés à la météo.



LES NUITS EN FILET

Dès 8 ans - 65€/adulte et 58€/enfant

Vendredi 28 juillet et vendredi 18 août

à Monnetier-Mornex, en partenariat avec Filenvol

Venez tester une expérience unique! Après une balade nocturne qui vous offrira une immersion en forêt, installez-vous pour dormir dans les filets de Filenvol, pour une nuit au milieu des arbres, suspendus dans les airs! Le tarif comprend la sortie en forêt avec animateur, la nuit en filet, le petit-déjeuner et l'entrée sur le site jusqu'à midi. Prévoir des affaires et du matériel pour dormir.

FÊTE DU SALÈVE

Dès 8 ans - Gratuit

Dimanche 3 septembre - Au Salève

Laissez-vous guider sur les sentiers de randonnées par les amoureux du Salève. Stands de producteurs, repas et animations vous attendent au sommet pour un moment convivial.

Plus d'infos

Retrouvez toutes les animations sur maisondu-saleve.com dans la rubrique agenda.



Photo © Maison du Salève

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre,

de 14h à 18h, à la Maison du Salève

Visite libre et gratuite de nos expositions.

Dimanche 17 septembre,

de 14h à 18h, à la Maison du Salève

Mini visites thématiques gratuites: architecture, géologie, histoires et anecdotes du Salève et animation enfants (Archéo'Salève).

LA NUIT EST BELLE! 2023

Dès 8 ans - Gratuit

Vendredi 22 septembre à partir de 19h30,

au Téléphérique du Salève

La Maison du Salève et le Téléphérique s'associent pour vous faire vivre une belle soirée.

Programme à venir sur www.maisondu-saleve.com et www.lanuitestbelle.org

Infos et Réservations

775, route de Mikerne - 74160 Présilly

+33 (0)4 50 95 92 16

info@maisondu-saleve.com

www.maisondu-saleve.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La Maison du Salève se trouve au départ de nombreuses balades à tester en famille. Dans l'espace jardin, l'accès aux tables de pique-nique et aux jeux pour enfants est libre et ouvert à tous. Une écoboutique propose de nombreuses productions locales.



QUE SE PASSE-T-IL AU SIVU BEAUPRÉ ?

Le SIVU Beaupré joue un rôle essentiel dans l'accueil des enfants durant les temps périscolaires. La structure bénéficie également d'un centre de loisirs avec une capacité d'accueil de 100 enfants par jour. Les activités durant ces différents temps sont multiples et variées. Nous vous proposons un point sur ce service.

LES VACANCES DE PRINTEMPS

Lors de ces dernières vacances, en moyenne 71 enfants par jour ont pu profiter d'un accueil de qualité dans les locaux péri et extrascolaires du SIVU Beaupré. Le mardi 18 avril a été la journée la plus intense avec quelque 97 enfants accueillis sur l'ensemble de la journée. Les activités ont été nombreuses avec des activités extérieures et intérieures.



Maison des Barapapas réalisée par le groupe des MS et des GS



Jeux d'ombres et de lumières réalisés par le groupe des grands (CE2 à Collégiens)

Ces vacances ont été organisées autour d'un grand thème: les dessins animés. Ainsi, de nombreux projets ont été proposés par les 11 animateurs aux enfants présents. Les plus grands ont travaillé sur l'image et les jeux de lumières, les plus petits ont fait des travaux manuels autour des Barbapapas ou de Pat'patrouille.

Comme lors de chaque vacance, des veillées ont été organisées les jeudis soir. Il s'agit d'un temps de 18h30 à 21h30 durant lequel les enfants sont accueillis en groupe de 24 maximum. Cette soirée commence par la dégustation du repas qu'enfants et animateurs ont cuisiné tous ensemble juste avant, et se poursuit par une activité. Durant ces vacances, les enfants ont participé à un grand jeu en intérieur la première semaine et à une session escalade à la frontale la seconde semaine.



Planche de BD réalisée par les enfants du CM



Activité nautique sur le lac de Montrevel-en-Bresse

AU PROGRAMME DE CET ÉTÉ

Pour les vacances de cet été, le centre de loisirs du SIVU Beaupré accueillera les enfants dès le 10 juillet et jusqu'au 28 juillet de 7h30 à 18h30. Après la pause estivale, le centre ouvrira à nouveau ses portes le 16 août jusqu'au 29 août aux mêmes horaires qu'en juillet. Ces semaines seront remplies d'activités en intérieur et extérieur, allant des arts plastiques au sport en passant par la lecture, la cuisine et d'autres surprises.

Également, les « traditionnels » séjours à Montrevel font leur retour cette année ! Cet été, deux séjours sont organisés au camping de la Plaine Tonique situé à Montrevel-en-Bresse. Le premier en juillet (du 10/07 au 15/07) pour les jeunes collégiens et le second au mois d'août (du 14/08 au 19/08) pour les enfants du CE2 au CM2.

NOUVEAUTÉS DANS L'ÉQUIPE

Depuis plusieurs années, l'école Beaupré reçoit une classe Ulis dont certains enfants nécessitent un encadrement plus spécifique. Soucieux de l'accueil

de ces enfants sur les temps péri et extrascolaires, l'ensemble de l'équipe du SIVU Beaupré bénéficiera d'une formation de deux jours (30 et 31 août) sur ce sujet. Le 1^{er} septembre aura pour objectif la mise en place de la rentrée scolaire.

Les Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (*source : www.education.gouv.fr*).

Enfin, Nicholas Barioz a pris ses fonctions le 1^{er} mars dernier au poste de directeur de la structure. Auparavant, il a été, pendant près de dix ans, le directeur du Centre nautique de la CCFG et de la plage de Bonneville puis a été en charge, pendant trois ans, de l'audit des services et du contrôle de gestion pour ces deux collectivités.

TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

Vous souhaitez inscrire votre enfant au transport scolaire pour l'année 2023-2024 ? **Les inscriptions en ligne s'effectuent dès à présent et jusqu'au 2 juillet 2023.**

Qui est concerné ?

- Tout élève de collège ou de lycée (de la 6^e à la terminale)
- Domicilié sur l'une des 17 communes de la Communauté de communes du Genevois (demi-pensionnaire ou externe)
- Fréquentant son établissement scolaire de rattachement (public ou privé).

S'inscrire ou se réinscrire pour l'année 2023-2024

D'ores et déjà, la plateforme d'inscription en ligne au transport scolaire pour l'année 2023-2024 est ouverte aux réinscriptions ou aux nouvelles inscriptions des élèves : www.cc-genevois.fr.

NOUVEAU : ouverture du collège du Vuache à Vulbens

Avec l'ouverture du collège du Vuache à Vulbens, la Communauté de communes du Genevois adapte l'offre de transport scolaire des collégiens et lycéens. Les collégiens inscrits au collège du Vuache et habitant l'une des 8 communes concernées (Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Savigny, Valleiry, Vers, Vulbens) bénéficieront des transports scolaires.

Pour les lycéens, la procédure d'inscription reste inchangée.

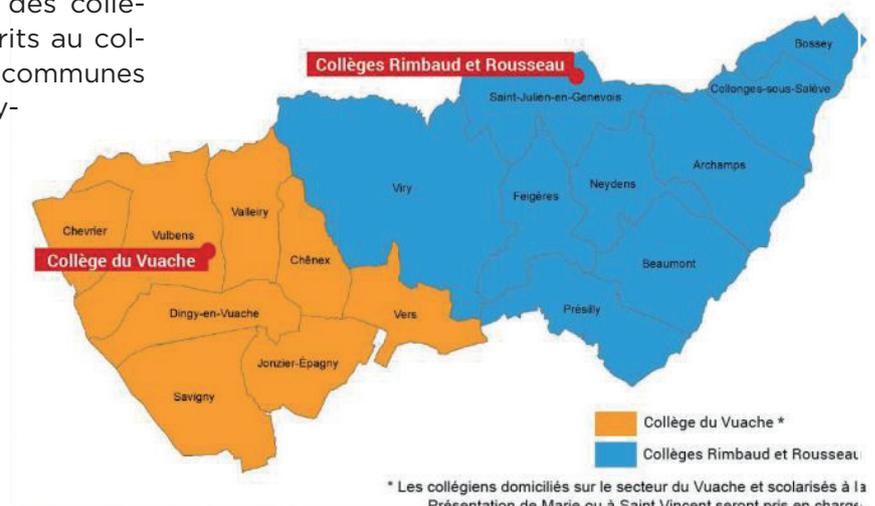
Pour tout renseignement :

Email : mobilite@cc-genevois.fr

Tél. : +33 (0)4 50 959 959



Rattachement géographique pour les collèges publics ▼



11 JUIN: UN SUCCÈS POUR LA PRÉSILLIENNE



LE RETOUR DU TRADITIONNEL REPAS DE LA PAROISSE

Durant deux ans le Covid avait interdit tout rassemblement, et c'est avec plaisir que l'équipe paroissiale vous a proposé le repas de la St-Clément avec un peu d'avance, le 12 février, pour renouer avec la tradition.

L'équipe tient à remercier chaleureusement tous les participants, sans oublier ceux des clochers voisins: vous avez pu apprécier un bon repas sur place ou à emporter à la maison. Merci aux bénévoles qui par leurs efforts pour vendre des cartes, mettre en place, servir et ranger, ont contribué

au bon déroulement et à la réussite de cette journée. Remerciements également aux commerçants: BioFrais, Marcel et Fils, Pharmacie du Châble, FM Coiffure, Intuitif, Verdonnet-Bouchet, Ets Francisod (vin), et quelques particuliers.

Nous comptons sur vous l'an prochain afin de pouvoir réunir des fonds pour une rénovation future de notre église, et espérons poursuivre ces moments de rencontre et de partage qui permettent de se voir et de s'apprécier.



L'USF, C'EST AUSSI UNE SECTION FÉMININE !

Parce que le football se conjugue aussi au féminin, l'Union Salève Foot s'investit depuis de nombreuses années dans le but de développer sa section féminine. Celle-ci rassemble pour cette saison 2022-2023 une trentaine de filles, des catégories U9 à U15 (de 8 à 15 ans).



L'objectif de cette saison était de proposer aux joueuses une pratique en équipe 100% féminine dès l'âge de 11 ans afin de renforcer la cohésion de groupe, l'esprit d'équipe, de créer une alchimie entre les filles et de renforcer ce sentiment d'appartenance à un projet commun

La section se divise en deux groupes en fonction de l'âge, de l'expérience et du niveau de pratique. Les deux entraînements par semaine leur permettent de faire évoluer leur niveau de jeu et de progresser dans une ambiance agréable et bienveillante.

Le premier groupe composé des joueuses les plus expérimentées est à ce jour (10.05.2023) premier du championnat U15 D1 (niveau le plus haut proposé par le district) avec une seule défaite en 20 matchs de championnat. Cette performance est la suite logique de leur parcours exceptionnel dans le tournoi national féminin dans le Sud de la France en juin 2022 pour lequel l'équipe a été récompensée au cours de la Soirée des sportifs en février, organisée comme chaque année par la Communauté de communes du Genevois.

Le second groupe composé plutôt de débutantes et de joueuses plus jeunes évolue quant à lui sur les plateaux U11 garçons le samedi matin, dans la continuité de ce qu'elles ont réalisé la saison précédente. Il faut savoir que le district ne propose pas de championnat féminin pour cette catégorie. L'équipe s'en sort plutôt bien avec des matchs intéressants, de la joie sur le terrain et de gros progrès, de bon augure pour la saison prochaine.

Le foot c'est aussi, en dehors du terrain, savoir faire des pauses conviviales: repas avec les parents, familles pour le dernier match de championnat à domicile, ou sorties autour d'événements comme pour le match féminin OL/PSG au Groupama Stadium de Lyon. Avec les filles de l'USF, on apprend un sport mais aussi à grandir avec les autres et à se forger des souvenirs.

L'aventure continuera la saison prochaine au sein de l'USF avec des joueuses plus motivées que jamais. Alors si vous souhaitez rejoindre une équipe soudée avec des éducateurs passionnés, vous êtes les bienvenues dès fin août pour le début de saison 2023-2024.



Pour tout renseignement,
joindre Simon Royer au 06 30 99 71 45
ou Bastien Aubry au 06 59 25 98 27

C'EST REPARTI POUR UN ÉTÉ DE FOOTBALL !

Cet été nous vous proposons 4 semaines de stage en journée complète (vous pouvez si vous le désirez inscrire votre enfant à la demi-journée). Afin de préparer au mieux cet événement, nous attirons donc votre attention sur les points suivants.

DATES DU STAGE

- Du 17 au 21 juillet 2023, de 9h à 16h30
- Du 24 au 28 juillet 2023, de 9h à 16h30
- Du 31 au 4 août 2023, de 9h à 16h30
- Du 14 au 18 août 2023, de 9h à 16h30

Accueil à partir de 7h30 et garderie jusqu'à 18h.

ACTIVITÉS EXTRA FOOTBALL DES APRÈS-MIDIS

- Lundi: baseball
- Mardi: piscine
- Mercredi: tournoi de football intergénération ou foot golf
- Jeudi: bowling
- Vendredi: piscine

L'ordre et la nature des activités sont susceptibles d'être modifiés selon la météo du moment.

CATÉGORIES CONCERNÉES

- Joueurs licenciés de la catégorie U.7 (2017) à la catégorie U.15 (2008)
- Joueurs non licenciés (nés entre 2008 et 2017) sont aussi les bienvenus; ils doivent cependant fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ainsi qu'une décharge de responsabilité en cas d'un éventuel accident pouvant se produire durant le stage.

TARIFS DE CES STAGES

- Une semaine journée complète: 160€ par enfant (semaine à la journée supplémentaire 120€)
- Une semaine demi-journée: 90€ par enfant (semaine demi-journée supplémentaire 50€)
- Pour chaque option, rajouter 7€ (nom) ou 10€ (nom + numéro) si votre enfant souhaite mettre une inscription au dos du maillot de foot fourni pour chaque enfant lors de ces stages.

HORAIRES

- Pour les semaines à la journée complète: de 9h (accueil à partir de 7h30) à 16h30 (garde jusqu'à 18h). Prévoir de préparer le repas de midi pour votre enfant.
- Pour les semaines à la demi-journée: de 9h à 12h30 (il faut arriver vers 8h45 au stade pour être prêt à 9h précises en tenue de footballeur sur le terrain. Vous pourrez récupérer vos enfants vers 12h45 au stade).

ÉQUIPEMENT SPORTIF

- Une tenue complète de footballeur
- Chaussures de football et baskets (pour les après-midi lors des semaines à la journée)
- Protège-tibias (obligatoire)
- Short, chaussettes, maillot
- Veste, K-way ou bas de jogging en cas de pluie
- Serviette (douche)
- Pour les enfants qui font plusieurs semaines de stage, merci de venir chaque semaine avec le maillot du stage fourni lors de la première semaine réalisée.

Nous vous rappelons que le but de ce stage est d'occuper les matinées/journées de vos enfants par une pratique saine et sportive. Pour cela, nous privilégierons bien sûr l'aspect ludique. Cependant l'initiation et le perfectionnement technique seront également une de nos priorités; les jeunes seront encadrés par des éducateurs diplômés. Enfin, ce stage sportif aura aussi pour vocation de sensibiliser les jeunes à une certaine hygiène sportive (étirements, hydratation, alimentation).

CONTACT:

Bilen Alain

06 17 47 22 74

stageetefootball@gmail.com



INFOS UTILES



TRAVAUX D'EXTÉRIEUR ET BRUITS: JE PENSE À MES VOISINS!

Les beaux jours arrivent, et avec eux les nombreux travaux d'extérieur et d'entretien des jardins! Attention, ces travaux ne sont autorisés que:

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pensez à bien respecter ces horaires!

Déchetterie de Neydens

Chemin de Fillinges - 74160 Neydens
Tél. : 06 27 82 12 78

HORAIRES D'OUVERTURE

> **ÉTÉ**, de mars à octobre

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h-18h (fermée le mardi matin)
- Samedi : 9h-18h

> **HIVER**, de novembre à février

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
- Mardi : 14h-17h30 (fermée le mardi matin)
- Samedi : 9h-17h30

Dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture.

RAPPEL : Il est obligatoire de présenter votre carte d'accès à l'entrée de la déchetterie!



NUMÉROS UTILES

SANTÉ :

- Numéro d'appel d'urgence européen 112
- SAMU 15
- Police Secours / Gendarmerie 17
- Sapeurs-Pompiers 18
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114
- Hôpital de Saint-Julien 04 50 49 65 65
- Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11
- Pharmacie du Châble 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION :

- École maternelle Beaupré 04 50 04 47 43
- École élémentaire Beaupré 04 50 04 59 58
- RécréA 04 50 83 77 78
recrea@sivu-beaupre.fr
- Accueil petite enfance CCG 04 50 95 92 60
- Déchetterie intercommunale de Neydens 04 50 04 41 67
- SPA Anancy-Marlioz 04 50 77 82 40
- Proxigem (bus à la demande) 0 800 04 74 00

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- le lundi de 10h à 12h,
- le mercredi de 9h à 12h,
- le jeudi de 15h à 19h.

Les permanences téléphoniques :
identiques aux horaires d'ouverture.

ATTENTION : à compter du 3 juillet jusqu'au 31 août, la mairie est ouverte au public **le lundi après-midi de 14h à 16h**, et **le mercredi après-midi de 14h à 17h**. Exceptionnellement fermée les 12 juillet et 3 août. En dehors de ces horaires d'ouverture, les administrés peuvent être reçus sur rendez-vous.

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Téléphone : 04 50 04 42 50
Fax : 04 50 04 55 61
Email : mairie@presilly.fr

CHÈQUE ÉNERGIE : NOUVEAUTÉS 2023

Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches relatives au chèque énergie en ligne au sein de votre espace bénéficiaire particulier : chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire. Cet espace individuel vous propose également une synthèse de votre situation au regard du chèque énergie.

Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vous pourrez vérifier votre éligibilité au chèque énergie pour 2023 en cliquant chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite.

Pour que votre chèque énergie des prochaines années soit directement déduit de votre facture d'électricité ou de gaz, vous pouvez demander sa pré-affectation, soit en ligne, soit en cochant la case « pré-affectation » sur le chèque énergie avant de l'envoyer à votre fournisseur.

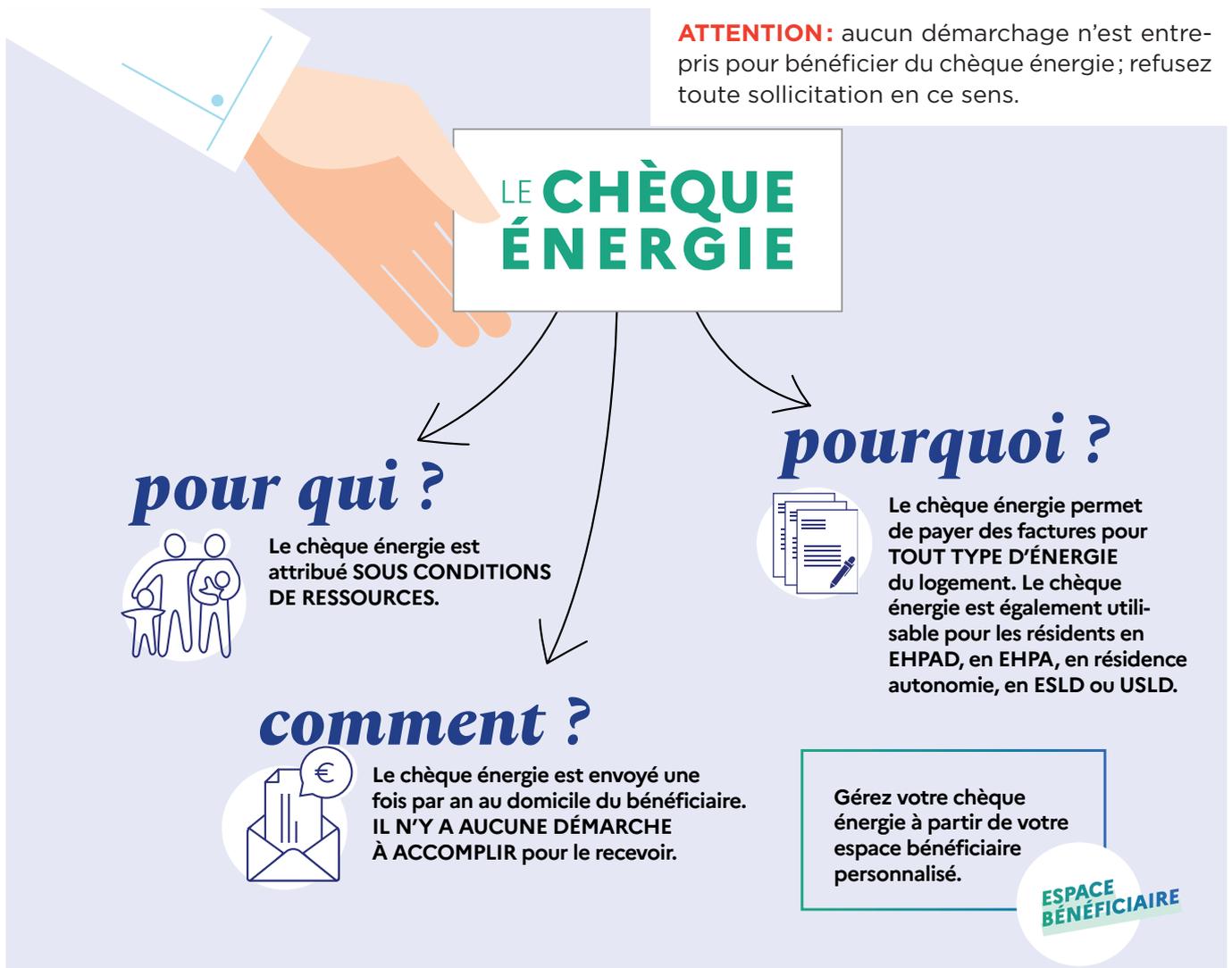
Le chèque énergie peut également servir à payer :

- vos factures d'électricité ou de gaz ;
- des achats de combustibles pour votre logement (fioul, propane, bois, etc.) ;
- des travaux de rénovation énergétique ;
- vos charges d'énergie incluses dans votre redevance si vous êtes logé dans un logement-foyer conventionné APL, un EHPAD, un EHPA ou une USLD.

Vous souhaitez réduire votre facture d'électricité simplement ? Il vous sera possible d'en profiter pour l'achat d'un kit solaire à installer vous-même (plus d'infos sur beemenergy.fr). Vous pourrez ainsi produire votre propre électricité verte grâce à des kits panneaux solaires via le chèque énergie.

Peut-on cumuler le chèque énergie avec d'autres aides ? Oui, vous pouvez cumuler le chèque énergie avec le dispositif MaPrimeRénov ou encore l'indemnité inflation.

ATTENTION : aucun démarchage n'est entrepris pour bénéficier du chèque énergie ; refusez toute sollicitation en ce sens.



À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX !



Bio express

Philippe JOLY

- Âge : 50 ans
- Chef-lieu
- Profession : Gestionnaire
- Commission : Urbanisme
- CCG : Eau et Assainissement

PARLE-NOUS UN PEU DE TOI, QUE FAIS-TU DANS LA VIE ?

Je suis marié et papa d'une fille de 11 ans. J'ai eu une première expérience d'environ 25 ans en tant que commercial dans l'automobile et ma carrière a pris une tout autre direction car, aujourd'hui, je gère le stock de costumes d'une institution culturelle à Genève. Je suis passionné de moto et, selon les saisons, je nage, roule en VTT, skie ou fait quelques randonnées en famille.

DEPUIS QUAND HABITES-TU À PRÉSILLY ET QU'EST-CE QUI T'AS FAIT CHOISIR PRÉSILLY ?

Nous habitons la commune depuis 2016. Nous avons eu un vrai coup de cœur, en campagne et avec une vue imprenable, mais la maison était en très mauvais état. C'était un vrai challenge mais cela en valait vraiment la peine.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE T'ENGAGER POUR LA COMMUNE DE PRÉSILLY ?

Grâce à ma fille, j'ai intégré l'association des parents d'élèves. Je suis ainsi passé de spectateur, avec une fâcheuse tendance à critiquer, à acteur. Cela a complètement changé ma perception.

C'est pour cette raison que j'ai souhaité intégrer le Conseil municipal, pour comprendre pourquoi telle ou telle décision était prise ou pourquoi un projet

n'avancait pas alors que d'autres oui. Aujourd'hui, en ayant toutes les données, je suis devenu plus patient et tolérant car je comprends.

DANS QUEL DOMAINE SOUHAITES-TU T'INVESTIR ?

Je représente notre commune au sein de la commission Eaux et Assainissement de la CCG. Le sujet est particulièrement important et, là encore, j'apprends énormément. Je suis également à la commission de l'Urbanisme pour la commune.

QU'EST-CE QUE TU AIMES À PRÉSILLY ?

Le calme et le chant des oiseaux. Le côté campagne et ses grands espaces verts ainsi qu'une urbanisation contrôlée font de Présilly un endroit relaxant, dépaysant. C'est une petite commune où l'on peut connaître les habitants plus facilement.

UNE ANECDOTE ?

Je me souviens d'un dimanche matin pluvieux, je me lève et en regardant par la fenêtre, dans le champ, je vois une vache qui semblait en difficulté, en réalité, elle était en train de vèler sous nos yeux. Pendant des heures elle a pris soin de son petit sous la pluie et nous, nous regardions tout cela depuis notre canapé. C'était un moment magique !

